

> CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945

M. André QUEMIN, Maire de Bonnefamille et le Conseil Municipal ont l'honneur de vous convier à la cérémonie commémorative qui aura lieu

Mercredi 8 MAI 2019 à 11 Heures
Rendez-vous sur le parvis de la mairie

Le cortège se dirigera ensuite vers le monument aux morts pour se recueillir.
À l'issue de cette cérémonie,
un vin d'honneur sera servi dans la salle d'animation rurale.



> STATIONNEMENT CENTRE VILLAGE

Depuis de nombreux mois, en raison notamment du développement du covoiturage, des véhicules sont stationnés à la journée sur la place de la liberté ou devant la mairie, route des étangs.

Le nombre de places de parking a été réduit par la réalisation des travaux d'aménagement principalement par la création de l'esplanade avec la fontaine.

Afin de maintenir l'accès aux commerces une réflexion a été engagée en conseil municipal et une réunion avec les riverains a été organisée.

Après cette concertation il a été décidé de réglementer le stationnement sur la place de la Liberté et devant la mairie par la création de deux zones bleues.

Ainsi du lundi au vendredi de 08 heures à 19 heures H00 le stationnement sera réglementé par tranche de deux heures.

Des disques bleus seront prochainement disponibles gratuitement à la mairie et dans les commerces.

Pour les stationnements de plus longue durée, une signalétique pour le parking de la salle d'animation rurale va parallèlement être mise en place.



> LIVRAISON BATIMENT DE L'OPAC



Après 18 mois de travaux, le bâtiment de l'OPAC 38 «Les balcons de Moidière», route des étangs, a été mis à disposition des locataires le 26 mars dernier.

Ce sont 16 logements qui sont ainsi venus renforcer l'offre locative sur la commune et plus particulièrement sur le centre village.

Intégré dans une réflexion globale d'aménagement de la sortie Sud du village en direction de Roche, ce bâtiment sera accessible par une nouvelle voie piétonne ainsi qu'un cheminement doux pour rejoindre les chemins de randonnée aux alentours.



Des containers poubelles enterrés à destination exclusive des locataires ainsi que des garages souterrains complètent l'équipement de cet édifice.

> AU PROGRAMME



TOURNOI DE PETANQUE EN DOUBLETTE

Le mercredi 1^{er} mai l'USB vous attend à partir de 10 heures au local associatif pour participer au tournoi de pétanque en doublette. Préinscription souhaitée auprès de Gérard MICOUD au 06.08.26.82.00.



BRADERIE DE L'ENFANCE

Le dimanche 5 mai prochain de 8 à 16 heures, à la salle d'animation rurale, « la Récré des P'tits Loups », organise La Braderie de l'enfance. Pour les inscriptions ou demandes d'informations, merci de contacter : bureaulesptitsloups@gmail.com.



VENTE DE FLEURS ET DE PLANTS

Venez nombreux le samedi 18 mai, de 9 heures à 11 heures 30 au local associatif pour la grande vente de fleurs et de plants organisée par le Sou des écoles. Pour plus de renseignements : soudebonnefamille@gmail.com



TOURNOI DE PÉTANQUE

L'association le Mouton Pêcheur organise le samedi 18 mai à partir de 13 heures 30 un tournoi de pétanque. Rendez vous au local associatif . Inscription sur place.



CONCERT CHORALE EMULSINE

Emulsine vous invite au concert annuel qui aura lieu en l'Eglise de Bonnefamille le vendredi 7 juin à 20 heures 30. Participation de la chorale de St Quentin Fallavier « je chante à Saint Quentin ». Entrée 8€. Gratuit-de 15 ans
Renseignements auprès de Philippe : 06 29 31 93 68 ou Eliane : 06 88 73 60 74



web

Mairie de Bonnefamille

473, Route des étangs / 38090 BONNEFAMILLE

Tél : 04 74 96 45 09 / mairie@bonnefamille.com

Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 / Le samedi de 9h à 12h



Imprimé par nos soins